

LE MOT DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

Les beaux jours arrivent et la nature nous offre ses plus beaux parements de verdure que nous allons pouvoir apprécier au cours de nos promenades. Nos employés municipaux œuvrent pour embellir notre cadre de vie en s'interdisant d'utiliser les anciens moyens dévastateurs et nocifs pour l'environnement, ce qui rend leur tâche encore plus difficile. Mais vous le voyez nos équipes sont mobilisées.

Les grands moments dans la vie de la commune n'ont pas manqué au cours de ces dernières semaines. C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que nous avons accueilli le 6 avril, le congrès cantonal des Anciens Combattants. Il a été pour moi l'occasion de rappeler mon attachement, ma reconnaissance, au monde combattant et à toutes celles et tous ceux qui le font vivre. Rendre hommage aux combattants qui ont donné les années de leur jeunesse à la France, à ceux qui sont morts pour la France, c'est aussi veiller à ce que leurs sacrifices ne soient pas oubliés par les nouvelles générations. Je remercie chaleureusement une nouvelle fois notre association locale ACPG-CATM, Jean CHARTIER son président et les membres du bureau pour leur travail inestimable et leur persévérance dans leur mission ainsi que pour la parfaite organisation de ce congrès. Autre temps fort, le 26 avril nous avons fêté les 140 ans de l'Harmonie. Il faut se l'avouer que notre commune a la chance de disposer encore d'une harmonie. Un luxe, diront certaines communes ! Un grand merci à nos musiciens qui à travers leurs prestations et leurs concerts nous donnent l'occasion de découvrir le talent et le dévouement d'artistes qui, par leur art, contribuent à égayer nos vies et à rassembler autour de valeurs communes. Je renouvelle également mes remerciements à la présidente, Louisette DOMET et les membres de son bureau qui orchestrent comme il se doit cette formation.

Aussi, je rappellerai, que dans ses attentions, qui s'expriment par des aides et des subventions, le conseil municipal s'efforce de respecter un parfait équilibre entre les activités sportives et les activités culturelles, les unes ne devant pas se développer au détriment des autres. Tous les talents doivent pouvoir s'exprimer. Et, nous avons la même sollicitude pour les mélomanes qui se rendent à un concert et pour les supporters qui se rendent à une manifestation sportive. Nous sommes très attentifs à leurs demandes car nous n'ignorons pas ce que les associations apportent à la vie et au développement de notre commune. Qu'elles soient sportives, de loisirs ou culturelles, elles ont un rôle moteur.

Concernant le sport, le 8 avril les travaux étaient terminés et notre gymnase a été réouvert pour le plus grand bonheur des associations utilisatrices. Dossier classé mais qui laisse un sentiment d'amertume face à certains qui sont loin de l'esprit d'intérêt général et défendre les intérêts de la commune.

La session d'été des ALSH se déroulera cette année sur 4 semaines du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août. Afin de parfaire notre organisation les inscriptions sont ouvertes, avec pour date limite de dépôt des dossiers le 13 juin prochain.

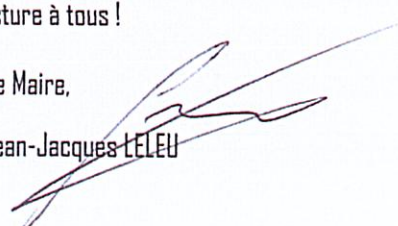
Le sujet d'actualité : la construction de la cantine avec un accueil de loisirs. Nous suivons le chantier comme il se doit, la construction avance selon le calendrier prévisionnel.

Restant à votre disposition et vous souhaitant une bonne lecture à tous !

Bien à vous

Le Maire,

Jean-Jacques LÉLEU



Information Générale

MAIRIE

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les permanences du Maire et des Adjointes sont sur rendez-vous :

- Mr Jean-Jacques LELEU, Maire :
le vendredi de 17h à 18h
- Mme Sylviane BEAURAIN, 1^{ère} adjointe :
le mercredi de 17h à 18h
- Mr Alain CAPON, 2^{ème} adjoint :
le lundi de 17h à 18h
- Mme Dany HUMEL, 3^{ème} adjointe :
le mardi de 17h à 18h
- Mr Tony DACHEUX, 4^{ème} adjoint :
le jeudi de 17h à 18h

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de 8h à 20h du 1^{er} avril au 31 octobre.

LA POSTE



Agence Postale Communale

A compter du lundi 17 mars 2025

Lundi : 09h00-12h00 16h00-18h00
Mardi : 10h00-12h00 16h00-18h00
Mercredi : 10h00-12h00 16h00-18h00
Jeudi : 10h00-12h00 16h00-18h00
Vendredi : 09h00-12h00 16h00-18h00
Samedi : Fermé

**CHANGEMENT
D'HORAIRE**



RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Ramassage hebdomadaire à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre. Pas de ramassage les jours fériés.

Il vous est demandé de veiller à sortir vos déchets verts le mercredi soir et de respecter les contenants. **L'usage des sacs plastiques et des big bags est strictement interdit et les branchages doivent être mis en fagots.**

Rappel : ce service à la population mis en place par la municipalité est assuré le jeudi de façon hebdomadaire d'avril à octobre, de façon bimensuelle en novembre et mars et n'est pas assuré de décembre à février.

RATICIDE

Le raticide est à retirer aux ateliers municipaux rue du Chevalier de la Barre, du lundi au samedi de 9h30 à 10h00.

MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE DE TRACTEUR

La demande est à effectuer auprès de Monsieur Frédéric BONHOMME, responsable des services techniques au 06.76.47.12.09, une fois par an, uniquement pour des branchages en grande quantité. La remorque sera chargée par vos soins.

ENTRETIEN DES CANIVEAUX ET TROTTOIRS

Nous vous rappelons que la commune assure l'entretien des caniveaux mais qu'il appartient aux riverains de nettoyer leur trottoir.

Arrêté municipal N° 2021-PM 07

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains, sur toute la largeur de la propriété.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bac gris : les vendredis 23 et 30 mai, 6, 13, 20 et 27 juin

Bac jaune : le mercredi 28 mai, jeudis 12 et 26 juin
Les verres sont collectés dans les 9 containers prévus à cet effet répartis dans la commune.

AIDE JURIDIQUE

Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.

Prochaine permanence le 23 mai de 9h30 à 10h30

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque située 11 rue Jules Guesde est ouverte les :

- mardi de 15h30 à 17h00
- jeudi de 17h00 à 18h00
- samedi de 10h00 à 11h00

MAISON POUR TOUS

Permanence pour les réservations de la salle de la Maison Pour Tous, le **samedi matin** de 11h30 à 12h30 ou par téléphone au 09.71.04.12.13 / 06.19.35.34.33.

Tarif : pour la soirée 220 € ou jusqu'au lendemain 330 €. Règlement : 1/3 à la réservation, 1/3 à la signature du contrat et 1/3 après la manifestation.

COMPOSTEUR PARTAGÉ

RAPPEL de consignes à respecter pour assurer un bon compostage :

- ❖ Fruits coupés en morceaux
- ❖ Pas de tonte de gazon
- ❖ Pas de papier
- ❖ Mettre un seau de broyat pour chaque seau de déchets mis dans le composteur
- ❖ Ne pas oublier de mélanger

AIDE À DOMICILE

Nous vous rappelons qu'un service d'aide ménagère géré par le CCAS, existe au sein de la commune pour les personnes âgées. N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie auprès de **Madame Isabelle MERCIER** au 03.22.60.39.61 qui vous conseillera et vous aidera à établir une éventuelle demande de prise en charge financière et assurera un suivi personnalisé de votre dossier.

Notre service d'aide à domicile peut fournir des prestations prescrites soit par les Caisses de retraite

Mairie de Fressenneville N° 116 – MAI 2025

au titre de l'aide ménagère, soit par le Conseil Départemental au titre de l'Aide sociale pour les personnes à revenus modestes, soit par des Mutuelles ou enfin, sur demande directe de l'usager. Le montant de la participation horaire de l'aide ménagère à domicile est fixé par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Il s'élève à 26.80 euros pour toutes les heures réalisées à compter du 1^{er} janvier 2025.

Néanmoins, certaines caisses de retraite avec qui le service d'aide ménagère est conventionné prennent à leur charge une partie du coût horaire d'intervention.

Le taux de participation est déterminé à partir d'un barème national défini également par la CNAV et qui est le suivant (**à partir de votre revenu brut global divisé par 12**) :

Tranche n°	RESSOURCES MENSUELLES		PARTICIPATION HORAIRE DU RETRAITÉ *
	PERSONNE SEULE	MÉNAGE	
1	Jusqu'à 1034.27 €	Jusqu'à 1605.72 €	10 % soit 2.80 €
2	De 1034.28 € à 1139 €	De 1605.73 € à 1824 €	15 % soit 4.02 €
3	De 1140 € à 1253 €	De 1825 € à 1995 €	25 % soit 6.70 €
4	De 1254 € à 1426 €	De 1996 € à 2167 €	40 % soit 10.72 €
5	De 1427 € à 1596 €	De 2168 € à 2509 €	55 % soit 14.74 €
6	De 1597 € à 1939 €	De 2510 € à 2965 €	65 % soit 17.42 €
7	De 1940 € à 2280 €	De 2966 € à 3420 €	70 % soit 18.76 €
8	Au-delà de 2281 €	Au-delà de 3421 €	75 % soit 20.10 €

L'Aide Ménagère au titre de l'aide sociale du Conseil Départemental est attribuée aux personnes dont les ressources sont inférieures au plafond de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (1034.28 €/mois pour une personne seule et 1605.73 €/mois pour un couple). Le montant horaire de l'aide ménagère est fixé par le Département à 1.50 euros.

Devis gratuit et 50 % de crédit d'impôt

VENTE DE TERRAINS

Suite à la création du nouveau lotissement des Frênes (derrière la Mairie), l'AMSOM HABITAT met en vente 4 terrains à bâtir, à savoir :

IPNS

	Surface en m2	Cadastre	Prix de vente
Parcelle 1	645	AD 982-955	38 000
Parcelle 2	638	AD 985- 954	41 500
Parcelle 3	637	AD 983-953-979	41 500
Parcelle 4	630	AD 984-980 -952	39 000

RENSEIGNEMENTS DIRECTEMENT AUPRÈS DE :

AMSOM HABITAT

Hélène BOULNOIS, Gestionnaire ventes et syndic

Téléphone : 06 11 77 19 27

1 rue du Général Frère - 80084 Amiens Cedex 2

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Démarches administratives

MAIRIE

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui viennent d'atteindre l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté.

REGISTRE ELECTORAL

Vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale de la commune afin de pouvoir voter. Vous devrez fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour cela, plusieurs solutions : en mairie ou par internet sur service-public.fr

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la commune est prié de le signaler en mairie, muni d'un justificatif de domicile.

Informations diverses

DÉCHETTERIE

Du 15 avril au 31 octobre 2024, la déchetterie est ouverte aux horaires suivants :

Lundi 13h30 - 18h15
Mardi 13h30 - 18h15
Mercredi 09h00 – 11h45 / 13h30 - 18h15
Jeudi 13h30 - 18h15
Vendredi 09h00 - 11h45 / 13h30 - 18h15
Samedi : 09h00 - 18h15

RENOUVELLEMENT DE VOS TITRES D'IDENTITÉ

Vous devez compléter via le lien suivant le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite> puis prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes : FRIVILLE- ECARBOTIN, GAMACHES, SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ABBEVILLE, OISEMONT.

Vous pouvez prendre RDV via le site suivant : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Madame FORESTIER Marie, conciliatrice de justice, assure une permanence en mairie de FRIVILLE-ESCARBOTIN les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois. Prise de RDV en mairie au 03.22.60.36.60.

Permanence en mairie de Fressenneville sur RDV au 03.22.60.39.60 le 26 juin 2025 de 9h à 12h

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut ensuite être homologué par la justice.

INFIRMIÈRES DE GARDE

Les 25 et 26 mai : Maud Paris, Sophie Houssaye et Charlotte Guilbaut – 03.22.24.20.20

Le 29 mai : Cabinet de Friville-Escarbotin – 03.22.30.28.95

Le 1^{er} juin : Cabinet de St Blimont – 07.67.26.75.22

Les 8 et 9 juin : Sophie Bonhomme, Johann Lhernault et Hélène Wattré – 03.22.24.20.20

Le 15 juin : Aline Chalvet et Caroline LANDRY – 03.22.24.20.20

Le 22 juin : Cabinet de Fressenneville – 06.44.17.33.22

Le 29 juin : Julie Padé – 06.23.46.42.73

SYNDICAT DES EAUX

Ouvert au public tous les matins sauf le mercredi.
Tél. secrétariat : 06.29.67.60.54

CENTRE ITINÉRANT CARSAT

Le centre itinérant retraite de la CARSAT Nord-Picardie se déplacera au sein de notre commune, place de la République, rue Jules Guesde les :

- mardi 1^{er} juillet de 9h20 à 11h30 et 13h à 15h30

- lundi 18 août de 9h20 à 11h30 et 13h à 15h30

La prise de RDV s'effectue en appelant le **3960** ou sur le site de lassuranceretraite.fr

LE FRATERNIBUS

L'équipe du Fraternibus vous accueille à Fressenneville le samedi matin sur la place du marché, le mercredi après-midi sur le parking des HLM ou à la résidence des Tilleuls.

Le Fraternibus a pour objectif de :
Rompre l'isolement, favoriser l'entraide et accompagner les personnes pour faciliter leurs démarches administratives



L'équipe du FRATERNIBUS de Chepy vous propose

Coiffure <u>Les vendredis après-midi</u> Coupe sur rdv 	Atelier numérique <u>Les mercredis matin</u> Ordi, téléphone et tablette 
Atelier couture, tricot et crochet <u>Les jeudis et vendredis après midi</u> 	Atelier cuisine <u>Repas partagé</u> 

Pour tout renseignement
 ☎ : 07 48 14 85 04
 f **Facebook : Fraternibus Vimeu**
Où nous trouver ?
174, place de l'Eglise, 80210 CHEPY

RAPPEL VIMOBILE EXISTE

Vimobile est un service de transport solidaire et bénévole pour les habitants du Vimeu

Il met en relation des conducteurs bénévoles et des passagers qui ne peuvent pas ou plus se déplacer pour les aider dans leurs besoins du quotidien (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, visites à des proches, ...).

Contacter la plateforme au 07.48.88.37.51 pour une demande de déplacement 48h avant minimum

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE ANNÉE 2025-2026

Les inscriptions à l'école maternelle de Fressenneville pour la rentrée de septembre 2025 pour :

- les enfants nés en 2022 (PS),
- les nouveaux arrivants nés en 2020 et en 2021
- les enfants nés avant le 31 août 2023 (TPS) même si l'enfant ne rentre qu'en novembre ou janvier (pour davantage de renseignements pour les enfants de toute petite section, veuillez contacter la Directrice de l'école maternelle)

Auront lieu en deux temps :

Démarche d'inscription :

1 - À la mairie auprès du secrétariat d'accueil aux horaires habituels d'ouverture pour retirer un certificat d'inscription sur présentation du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

(Onze vaccinations sont exigibles pour l'entrée à l'école maternelle pour tout enfant né à partir du 1er janvier 2018, sauf contre-indication médicale reconnue. Lors de l'inscription, si une ou plusieurs vaccinations manque(nt), une inscription provisoire est faite. Il est demandé à la famille ou aux responsables légaux de fournir dans les trois mois un document attestant du début de la mise à jour de ces vaccinations. En l'absence de ce document, l'enfant ne peut plus être admis à l'école maternelle)

2 - À l'école maternelle en appelant au 03.22.30.34.64 le mardi de 16h20 à 17h ou le matin de 11h à 11h30 pour prendre rendez-vous afin de procéder à l'inscription.

Documents à apporter à l'école : **le certificat d'inscription** remis par la mairie ainsi que **la copie des vaccinations**.

NOUVEAU SALON DE COIFFURE

Nouveau salon de coiffure à Fressenneville :

L C Hair Coiffure

Coiffure mixte & Barbershop
86 bis rue Jules Guesde
80390 FRESSENNEVILLE

Email : lchaircoiffure@orange.fr

Facebook : L C Hair Coiffure
03.22.26.68.64



Animations-Festivités

- ✚ **Samedi 24 mai** : tournoi d'échecs
- ✚ **Jeudi 29 mai** : repas à la MPT organisé par le club de Judo
- ✚ **Samedi 31 mai** : Loto MPT organisé par les parents d'élèves
- ✚ **Samedi 7 et dimanche 8 juin** : concours d'obéissance canine organisé par Canicool
- ✚ **Dimanche 8 juin** : brocante rue de la caserne organisée par les Pompiers
- ✚ **Samedi 14 juin** : concours pétanque et brocante au stade organisés par le club de karaté
- ✚ **Vendredi 20 juin** : course cycliste organisée par la municipalité
- ✚ **Samedi 21 juin** : fête de la musique organisée par la Batterie Fanfare et la municipalité
- ✚ **Dimanche 22 juin** : fête locale

VISITES GUIDÉES

A la découverte de Fressenneville

Venez découvrir l'histoire de notre commune qui a pris son essor au XIXème siècle : du développement industriel aux différents édifices civils ou religieux, tout est lié ! Sans oublier le château brûlé... Connaissez-vous l'histoire de ce lieu aujourd'hui disparu ? Replongez-vous dans le contexte social de l'époque.

Le parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime vous convie à des visites guidées.

Tarif : 6€ - Gratuit pour les moins de 16 ans

Réservation en ligne sur le site

<https://www.baiedesomme3vallees.fr/events/sur-les-pas-du-passe-de-fressenneville>

Dates des visites :

- vendredi 11 juillet à 14h30
- jeudi 31 juillet à 14h30
- vendredi 08 août à 14h30
- lundi 25 août à 14h30
- mardi 21 octobre à 14h30



SUPER LOTO



BONS D'ACHATS

1 bon de 600€	12 bons de 50€
1 bon de 300€	10 bons de 30€
1 bon de 200€	10 bons de 20€
1 bon de 100€	8 bons de 15€

PRIX CARTONS

2€ le carton
6€ les 10 cartons
20€ les 14 cartons

HORAIRES

Ouverture des portes à 17h
Début des jeux à 19h

Et de nombreuse Tombola à gagner

Buvette et Restauration sur place

Pour toute réservation

appelez au

06.59.19.70.49 ou au 06.20.29.44.13

Animé par Nounou



BROCANTE

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
DE FRESSENNEVILLE
Dimanche 8 juin 2025



de 6H00 à 18H00

Rues du Chellier, Gabriel Péri, 11 Novembre,
2600 le mètre linéaire



Réservations jusqu'au : 3 Juin 2025 aux numéros suivant :
06.51.17.66.22 ou au 06.47.94.77.35

IPNS.

Mairie de Fressenneville N° 116 – MAI 2025

KARATE CLUB



IPNS

FÊTE DE LA MUSIQUE

Fête de la musique le 21 juin 2025
organisée par La Batterie Fanfare Majorettes
en partenariat avec la Municipalité

- 18h00 : Apéritif concert au gymnase de Fressenneville avec la Batterie Fanfare et les Colombes Fressennevilloises



- 20h00 : bal avec Murielle et Momo à l'intérieur du gymnase (musiques de variété)

Entrée gratuite

Buvette – restauration rapide

Repas adultes 18 €

1 Kir
1 Assiette Anglaise
Fromage et dessert.
1 café



Repas enfant – de 10 ans : 5 €

Jambon chips
Dessert
Boisson



Réservation auprès de Mesdames Elodie GROLLET au 07.87.64.56.42 ou Maud JACQUES au 06.46.72.55.13
Paiement salle Jean Ferrat avant le 16 juin 2025.

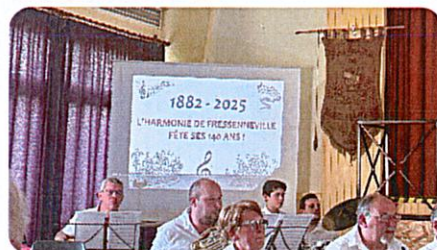
CONGRES CANTONAL DES ACPG-CATM

Le gymnase municipal de Fressenneville a accueilli, le dimanche 6 avril 2025, le 80^{ème} congrès cantonal des ACPG-CATM du canton d'Ault / Friville-Escarbotin / Saint-Valery-sur-Somme.



ANNIVERSAIRE DES 140 ANS DE L'HARMONIE

Créée en 1882, l'harmonie de Fressenneville a fêté ses 140 ans le samedi 26 avril 2025.



MAISON FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques au quotidien ?

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent gratuitement pour toutes vos démarches du quotidien en un lieu unique ! Un accompagnement pour créer son compte, déclarer les changements de situations, estimer ses droits, effectuer des paiements en ligne...

Cet accueil dans les locaux du Cybersite de Friville-Escarbotin, offre un service de proximité précieux pour les habitants. Ce guichet unique permet d'accéder facilement à une large gamme de services administratifs. Pour les habitants du Vimeu, c'est une solution pratique offrant ainsi un gain de temps et une assistance personnalisée en toute confidentialité.

Pour que votre déplacement soit efficace, pour toute démarche, munissez-vous d'une pièce d'identité.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR ACCEDER DE NOMBREUX ORGANISMES DU SERVICE PUBLIC



Un médiateur numérique vous accompagne dans l'appropriation des usages numériques, tels que :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, ...)
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques...

› Possibilité de cours individuels et/ou collectifs

› Atelier informatiques gratuits

CONTACTS

France Services de Friville Escarbotin :

170 bis rue du Général Leclerc
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
06 59 83 95 77
franceservices@cc-vimeu.fr

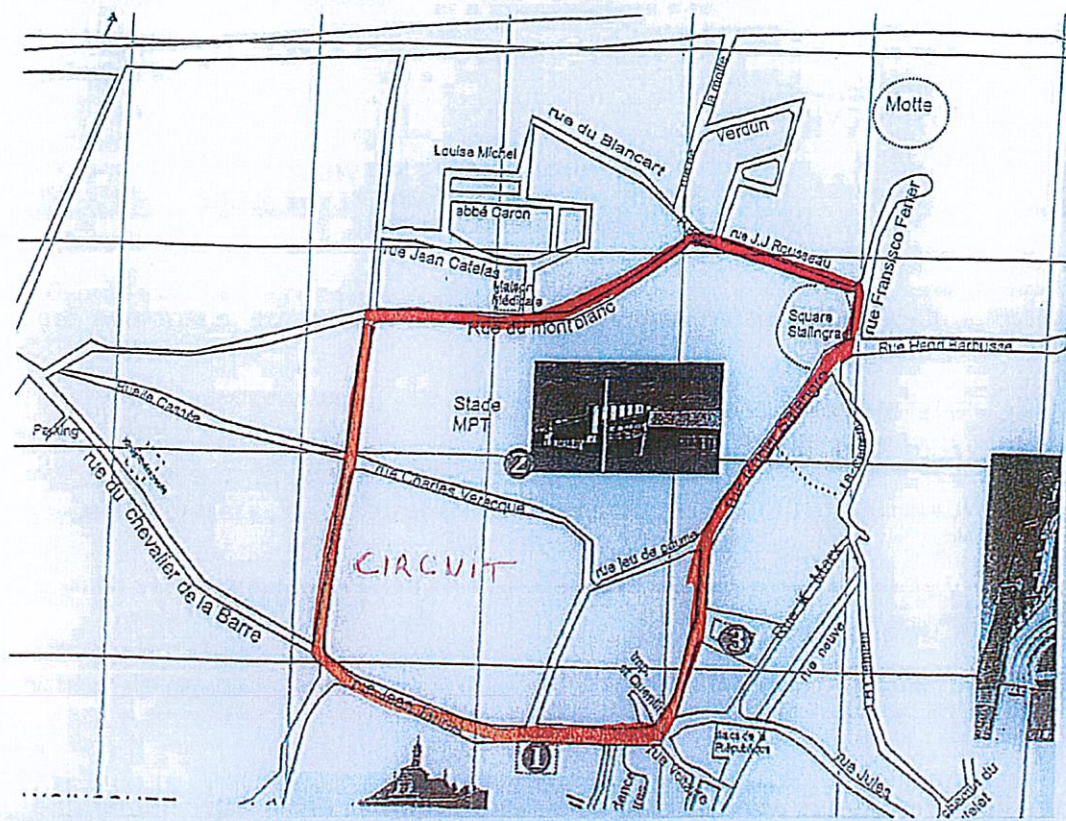
Permanence des partenaires

Direction Générale des Finances Publiques
Chaque mardi de 14h00 à 17h00

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi : 8h45 – 12h15
Mardi : 8h45 – 12h15 / 14h00 – 16h45
Mercredi : 8h45 – 12h15 / 14h00 – 18h00
Jeudi : 8h45 – 12h15
Vendredi : 14h00 – 17h30

COURSE CYCLISTE



AVIS

En raison de la course cycliste « prix de la ville de Fressenneville » organisée le **vendredi 20 juin 2025**, la circulation sera strictement interdite de 17h50 à 22h00 et le stationnement sera interdit de 17h30 à 22h00 dans les rues suivantes :

Rue Jean Jaurès (du kebab vers la pharmacie), rue Roger Salengro,
rue Francisco Ferrer, rue J.J Rousseau, rue du Mont Blanc,
rue G Gabard (de la rue Jean Catelas vers la rue Chevalier de la
Barre)

Arrêté municipal n°2025-PM-12

Veillez nous excuser pour les désagréments, merci de votre compréhension.

Le Gardien de police municipale



MESSAGE DE L'UFAC DU 8 MAI 2025

Lu par 8 élèves de l'école JEAN GAUDIER

Le 8 mai 1945, il y a 80 ans, les alliés britanniques, américains, français et soviétiques obtenaient la reddition sans condition de l'armée de l'Allemagne nazie, les 7 et 8 mai 1945, à Reims et à Berlin. Ainsi la barbarie nazie était vaincue, les peuples d'Europe retrouvaient leur liberté et leur souveraineté.

Ce fut le plus important, le plus destructeur, le plus meurtrier des conflits de tous les temps :

- 100 millions de combattants,
- 62 millions de victimes en majorité civiles.

Rendons hommage à ces hommes et à ces femmes qui sont entrés dans la résistance et ont combattu pour la Libération de la France occupée par les nazis. Rendons hommage aux combattants de la France Libre et de tous ceux des armées alliées. Depuis août 1944, l'espoir renaît avec Paris libéré.

De plus, n'oublions pas la « solution finale » mise en œuvre par les nazis avec les massacres génocidaires organisés industriellement par le recours aux chambres à gaz et aux fours crématoires.

Le 8 mai 1945 portait un espoir de Paix. Aujourd'hui, la guerre est aux portes de l'Europe avec l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Un nouvel ordre mondial voudrait s'imposer à la place de celui de 1945 !

La commémoration du 8 mai 1945 est à la fois un acte de Mémoire, de reconnaissance et un symbole d'espoir pour l'avenir, soulignant l'importance de la Paix et de l'unité en Europe et dans le monde.

La Paix est en Danger sur notre continent. Il nous appartient de faire partager avec les pays européens nos valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Vive la République !

Vive la France !



**Concertation continue :
création d'une nouvelle ligne électrique aérienne
à deux circuits 400 000 volts entre Amiens et Petit-Caux**

L'atteinte des objectifs de neutralité carbone d'ici 2050 pour lesquels la France et l'Union européenne se sont engagées va induire une nette augmentation de la consommation d'électricité. Pour répondre à cela, de nouveaux moyens de production (nucléaires et/ou éoliens marins) seront installés sur la façade normande. Pour transporter cette électricité, les études menées par RTE (gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité) montrent que le meilleur compromis environnemental, technique et économique serait de construire une nouvelle ligne électrique aérienne à deux circuits 400 000 volts, d'environ 80 kilomètres, entre les postes électriques de Navarre (Petit-Caux) et d'Argœuves (à proximité d'Amiens).

Une concertation préalable du public, sous l'égide de 3 garants désignés par la Commission du débat public (CNDP), s'est tenue du 23 novembre 2022 au 17 février 2023. Elle a permis d'informer le public sur ce projet de création de ligne à très haute tension, de répondre à ses interrogations, et d'enrichir le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes exprimés par ce dernier.

Le 20 septembre 2023, lors de la deuxième instance locale de concertation du projet qui s'est réunie à Woincourt, le fuseau de moindre impact du projet a été arrêté par le préfet de la Somme Rollon MOUCHEL-BLAISOT.

Depuis, la concertation continue permet au public d'échanger sur le projet et d'être informé des premiers résultats des études menées et de l'avancement du projet, notamment au travers de comité de suivi des études, des lettres d'informations ...

Elle se poursuivra jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique, prévu au second semestre 2025 et est placée sous l'égide d'une garante nommée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Marie-Claire Eustache. Elle est chargée de veiller à la bonne information et à la participation du public.

Réunion Somme

Rendez-vous le 2 juin à 18 h à la salle des fêtes de Tours-en-Vimeu pour vous informer sur le projet de renforcement de l'axe ⚡ Normandie – Hauts-de-France avec la création d'une ligne électrique entre Amiens et Petit-Caux. www.rte-france.com/amiens-petitcaux

Réunion Seine-Maritime

Rendez-vous le 3 juin à 18 h à la salle Atribus à Criel-sur-Mer pour vous informer sur le projet de renforcement de l'axe ⚡ Normandie – Hauts-de-France avec la création d'une ligne électrique entre Amiens et Petit-Caux. www.rte-france.com/amiens-petitcaux

Ces deux réunions seront l'occasion de présenter l'étude d'impact qui a pour but d'étudier les incidences du projet sur l'environnement. L'étude d'impact est le principal document du dossier de demande de déclaration d'utilité publique. Ces réunions seront aussi l'occasion de répondre aux questions du public sur le projet.

